

Association Asphodèle-Le Prieuré
Prieuré Saint Martin de Cézas
BP 20
30440 Sumène
asphodele.leprieure@orange.fr
Site Web http://asphodeleleprieure.fr/

Le 30 juin 2017

Objet : Assemblée Générale de l'Association

Cher adhérent, chère adhérente

Nous vous convions à participer à l'Assemblée Générale ordinaire de notre association le 16 juillet 2017. Cette Assemblée Générale sera précédée d'une Assemblée Générale extraordinaire qui a pour principal objet de statuer sur une révision des statuts.

Le Conseil d'Administration (CA) propose une version modifiée des statuts afin de préciser certains points. Vous en trouverez une copie ci-jointe, les modifications sont surlignées en jaune. Pour adopter cette version, le quorum c'est à dire la présence ou la représentation de 2/3 des adhérents est indispensable. Nous espérons que vous serez nombreux à participer mais si vous ne pouvez vous joindre à nous, nous vous demandons instamment d' envoyer une procuration établie au nom d'un autre adhérent ou au nom du Président Roger Alègre.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire peut statuer valablement et adopte les nouveaux statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire -après avoir donné quitus au Président Roger Alègre et au Trésorier Jean-Pierre Bonnifay pour la gestion et les comptes 2016- procédera à l'élection des membres du nouveau CA. Vous êtes invité, si vous souhaitez faire partie du CA, à faire acte de candidature avant le 9 juillet 2017 par mail : asphodele.leprieure@orange.fr ou par courrier Association Asphodèle-Le Prieuré BP 20 30440 Sumène

Vous trouverez ci-joint les convocations aux deux Assemblées Générales, le pouvoir à retourner si il y a lieu (mail ou courrier) ainsi que la copie des statuts.

Nous partagerons ensuite le traditionnel repas tiré du sac. Enfin l'aprés midi nous assisterons au Récital de Guitare de Méderic sur les bancels du

Prieuré ( à partir de 16h)

Cordialement,

le secrétaire, J C Leboucher

## Assemblée Générale Extraordinaire

le dimanche 16 juillet 2017 à partir de 10heures au Prieuré de Cézas

Ordre du jour :

modification des statuts,

suivi de son

## Assemblée Générale Ordinaire

le dimanche 16 juillet 2017 à partir de 11heures (environ) au Prieuré de Cézas

Ordre du jour :

Rapport Moral par le Président Roger Alègre

Rapport financier par le Trésorier Jean-Pierre Bonnifay

Renouvellement du CA: élection de 12 membres

Projets et en particulier:

Adduction d'eau

Contrat pour le prêt ou la location des lieux ponctuellement pour une réunion ou un spectacle à un particulier adhérent ou non, une association etc..

**Divers** 

Compte tenu de l'importance de cet Ordre du Jour, essayez de faire l'effort de venir ou à défaut de remplir et renvoyer le pouvoir ci joint afin que les décisions prises puissent être validées.

\_\_\_\_\_\_

## **POUVOIR**

à renvoyer par mail : asphodele.leprieure@orange.fr ou par courrier Association Asphodèle-Le Prieuré BP 20 30440 Sumène

Je, soussigné(e)

donne pouvoir à M ou Mme

pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire et à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association «Asphodèle le Prieuré de Cézas» qui aura lieu dimanche 16 juillet 2017 à partir de 10 heures au Prieuré de Cézas

et pour participer aux délibérations et aux votes.

Fait le à

Signature précédée de la mention manuscrite : bon pour pouvoir